

Le groupe EPC renforce son pôle Désamiantage en prenant le contrôle de Sigenci Environnement

Aurignac Finance intervient dans la consolidation du secteur du désamiantage

Aurignac Finance a accompagné le groupe EPC, spécialiste des explosifs civils et des travaux de déconstruction et désamiantage, dans l'achat des titres de Sigenci dans le cadre d'une cession d'actifs en procédure collective



Aurignac Finance a conseillé la direction du groupe coté EPC dans l'acquisition de la société Sigenci.

Cette opportunité, identifiée et initiée par Aurignac Finance, a été transformée en un rapprochement générateur de synergies commerciales, technologiques et géographiques immédiates. L'opération crée un leader indépendant sur le secteur du désamiantage qui requiert des compétences techniques de plus en plus poussées et des ressources financières importantes.

Sigenci est un acteur reconnu du désamiantage, disposant de trois agences en France, réalisant un CA de plus de 10 M€. La société, autonome et in bonis, faisait partie d'un groupe français du BTP à couverture nationale – DG Construction – placé en dépôt de bilan courant 2013.

Le groupe EPC est l'un des principaux fournisseurs mondiaux d'explosifs et de solutions techniques associées pour applications civiles (carrières, mines, travaux de construction, forages, etc.). En France, EPC est également opérateur de travaux de démolition et désamiantage à travers un pôle dédié. Fondé en 1893, le groupe est présent dans une vingtaine de pays en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient. EPC réalise un CA 2012 de 322 M€.

L'opération a été réalisée dans des délais très brefs et dans un environnement complexe impliquant de nombreuses parties prenantes à préoccupations divergentes (mandataire judiciaire, tribunal, management, etc.). Aurignac a contribué à instaurer une relation de confiance – déterminante pour le dénouement de l'opération – entre les dirigeants de Sigenci et d'EPC, et a de nouveau démontré sa capacité à trouver des solutions créatrices de valeur pour l'ensemble des parties.

Aurignac Finance

est aux côtés des actionnaires de PME lors de leurs opérations de cession ou d'ouverture de capital, et auprès des grands groupes français et étrangers pour leurs recherches d'acquisitions, stratégies de diversification ou carve-out.

A la cession, Aurignac Finance accompagne des actionnaires indépendants, des investisseurs institutionnels ou des grandes entreprises souhaitant céder des activités non-stratégiques.

A l'acquisition, Aurignac Finance intervient auprès de grands groupes ou ETI de l'industrie ou des services, ainsi que d'opérateurs étrangers.

www.aurfi.com